ASSOCIATION DE DEFENSE DE LOCATAIRES
VIVRE MIEUX À PLAINE COMMUNE HABITAT - UNLI
5, place Paul Langevin - 93 200 Saint-Denis

COMMUNIQUÉ DE VIVRE MIEUX À PLAINE COMMUNE HABITAT

Saint-Denis, le 14 octobre 2024

Comme chaque année, le conseil d'administration de Plaine Commune Habitat se penche sur la révision des loyers de son parc de logements. Celui aura lieu le mercredi 16 octobre 2024.

Cette année, Plaine Commune Habitat proposera d'adopter une augmentation des loyers de 3,26% à partir du 1er janvier 2025, celle-ci sera applicable sur la quittance de loyer de janvier 2025.

Nous rappelons à notre bailleur que **les locataires ont subi des hausses des loyers** pour **2023 et 2025 à 3,5%.**

En 3 ans, les loyers de Plaine Commune Habitat **ont augmenté de 10,26%.**

C'est une véritable attaque contre le pouvoir d'achat des locataires donc certains sont déjà en très grande fragilité financière par une très grande précarité car ce loger devient de plus en plus cher dans le budget des locataires.

Au vu de la situation actuelle pour les locataires, en particulier depuis la flambée des prix dans les supermarchés dû à l'inflation et à l'augmentation des tarifs de l'énergie (gaz et électricité), notre association de défense de locataire « **VIVRE MIEUX À PLAINE COMMUNE HABITAT** » votera **CONTRE** l'augmentation des loyers proposée pour 2025.